



REGLEMENT COUPE DE FRANCE

1^{ère} journée le Samedi 17 Mars 2018 à Orleans la Source (45)
2^{ème} journée le Samedi 7 Avril 2018 à St Pryvé St Mesmin (45)

2 EQUIPES qualifiés pour la PHASE FINALE DE LA COUPE DE FRANCE
à CHALON SUR SAONE (71) du 31 OCTOBRE au 4 NOVEMBRE 2018

4 EQUIPES qualifiées pour la FINALE DE ZONE à
SAINT PRYVE SAINT MESMIN (45) le 2 JUIN 2018

Règlement transmis aux clubs

Accueil des joueurs : 9h00

Tirage au sort : 9h45

1^{ère} séance : Assis à 9h55

2^{ème} séance : Assis selon instructions de l'arbitre

Prix de l'engagement : 15 € par joueur participant pour sa 1^{ère} journée (même uniquement à 1 seul ¼ temps)
10 € par joueur les journées suivantes

RÈGLEMENT

Directeur d'épreuve : RITTIE J.P.

Arbitres du 17 Mars 2018 : Laurent BERTHONECHE et Joey RITTIE

Arbitre du 7 Avril 2018 : Laurent BERTHONECHE

Le championnat est ouvert à tous les joueurs du Comité Centre

500 PCN par match gagné

8 PP pour chaque joueur de l'équipe Championne Régionale ayant participé à au moins ¼ temps

7 PP pour chaque joueur de l'équipe Vice-Championne Régionale ayant participé à au moins ¼ temps

Cette épreuve est soumise au règlement des compétitions et au code d'arbitrage de la F.F.T

Le directeur d'épreuve et l'arbitre se réservent le droit d'apporter toutes modifications à ce règlement qu'ils jugeront utiles pour permettre un bon déroulement de l'épreuve en accord avec le règlement des compétitions de la F.F.T.

Inscription au plus tard pour le 31 Décembre 2017 à 24h00 au plus tard auprès de :
Mr RITTIE J.P. au 06 72 98 99 36 ou clambo@wanadoo.fr ou sur le site Internet du Comité Centre

Toute inscription reçue au-delà de cette date ne sera prise en compte que pour le bon fonctionnement du championnat.